Ordre de méthode

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau des diplômes de l'enseignement technique** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2026-27** **15/01/2026**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :
DGER/SDPFE/2024-176 du 19/03/2024 : La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de l'évaluation de l'épreuve E6 « Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques OU Éducation socioculturelle pour l'enseignement agricole » de la spécialité bio-industries de transformation (BIT) du baccalauréat professionnel.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de l'évaluation et d'enseignement pour préparer l'épreuve E6 « Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques OU Éducation socioculturelle pour l'enseignement agricole » de la spécialité Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques (PIPAC) du baccalauréat professionnel.

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Hauts Commissariats de la République des COM Établissements d'enseignement agricole publics et privés

Destinataires d'information
Organisations syndicales de l'enseignement agricole Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux Inspection de l'enseignement agricole

Résumé :
La présente note de service est à destination des équipes pédagogiques de l'enseignement agricole et des candidats évalués en modalité de contrôle en cours de formation (CCF) ainsi qu'à destination des candidats évalués en modalité hors CCF (HCCF) préparant, dans les établissement de l'enseignement agricole, le baccalauréat professionnel spécialité « Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques » crée par l'arrêté du 27 avril 2023 délivré par l'Education nationale.

Textes de référence :
- Arrêté du 27 avril 2023
- Arrêté du 1er février 2022
- Note de service DGER/SDPFE/2024-285

La présente note de service est à destination des équipes pédagogiques de l'enseignement agricole et des candidats évalués en modalité de contrôle en cours de formation (CCF) ainsi qu'à destination des candidats évalués en modalité hors CCF (HCCF) préparant, dans les établissement de l'enseignement agricole, le baccalauréat professionnel spécialité « Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques » crée par l'arrêté du 27 avril 2023 délivré par l'Education nationale.

L'annexe 2 de la présente note de service propose une grille d'évaluation de l'épreuve E6 pour les candidats évalués en modalité hors CCF.

Les dispositions de la présente note de service sont applicables à partir de la session d'examen 2026.

La publication de la présente note de service rend caduque la note de service DGER/SDPFE/2024-176.

Le directeur adjoint
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER

ANNEXE 1

1. Précisions relatives au référentiel de formation

L'enseignement préparatoire de l'épreuve E6 est précisé dans le référentiel de formation publié par arrêté du 1er février 2022 dans le module :

MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles

Objectif 1 : ***Exprimer ses aspirations dans une culture commune***

Cet enseignement se substitue au programme d'enseignement « arts appliqués et cultures artistiques » de l'Education Nationale pour les élèves scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole et préparant la spécialité PIPAC du baccalauréat professionnel.

Capacités visées :

C3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune

Finalités de l'enseignement

L'enseignement doit permettre à l'apprenant d'exprimer ses émotions et aspirations personnelles et professionnelles, d'affiner sa connaissance de soi et d'autrui en s'engageant dans des processus de création […]
Il vise à la fois à renforcer son identité et le sentiment d'appartenance à une culture commune et à faire l'expérience de l'altérité et de la diversité culturelle. […]

Attendus de la formation (C3.1)

Composantes de l'identité culturelle

- Éléments constitutifs de l'appartenance à un groupe
- Facteurs endogènes et exogènes à la construction de l'identité
- Dimension évolutive de l'identité culturelle

Réalisation artistique

- Confrontation au processus créatif contemporain
- Articulation de champs de création différents en lien avec la thématique choisie
- Contexte culturel et artistique du médium retenu (lien possible avec le domaine professionnel)
- Expression d'un potentiel créatif comme révélateur d'une identité culturelle
- Maîtrise technique du médium mobilisé par l'apprenant
- Maîtrise du vocabulaire technique associé
- Autonomie créatrice

Valorisation et médiatisation de la création

- Place et rôle de l'art et de la culture dans le champ médiatique
- Explicitation de la démarche artistique entreprise
- Affirmation de son engagement créatif
- Approche esthétique

2. Précisions relatives à l'épreuve E6 « Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques OU Education socioculturelle pour l'enseignement agricole »

Les modalités de l'épreuve E6 « Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques OU Education socioculturelle pour l'enseignement agricole » se déclinent pour les candidats inscrits dans un établissement de l'enseignement agricole se présentant au baccalauréat professionnel spécialité « Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques », selon les dispositions suivantes :

Pour les candidats bénéficiant du CCF :

Les modalités prévues pour l'épreuve E6 « Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques OU Education socioculturelle pour l'enseignement agricole » du baccalauréat professionnel spécialité « Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques » correspondent aux modalités des ECCF E3.1 de l'épreuve E3 « Inscription dans le monde culturel et professionnel » telles que décrites dans la note de service DGER/SDPFE/**2024-285** du 15 mai 2024.

Pour les candidats hors CCF :

L'épreuve prend la forme d'une évaluation ponctuelle terminale orale de 30 minutes dans laquelle le candidat présente un projet visant à développer son identité culturelle. Elle permet d'évaluer sa capacité à exprimer ses aspirations dans une culture commune.

Modalités :

- **Un premier temps** d'une durée de 15 minutes consiste en une **présentation par le candidat d'un projet visant à développer son identité culturelle.** Le candidat a préparé un exposé et des documents supports de son choix (portfolio, film, book, poster, maquettes etc.) pour défendre son projet. Il présente cet exposé devant l'examinateur. Les documents supports ne sont pas évalués en tant que tels.

- **Dans un deuxième temps**, l'examinateur prend appui sur les éléments développés par le candidat pour conduire un échange oral qui n'excède pas 15 minutes.

L'évaluation du candidat est réalisée à partir d'une grille critériée nationale.

L'évaluation est notée sur 20 points, en points entiers.

L'examinateur est un enseignant d'ESC.

ANNEXE 2

Grille d'évaluation HCCF de l'épreuve E6

Examen : BAC PROFESSIONNEL PIPAC **Session :** **Centre :**		**Nom et prénom du candidat :** **N° d'anonymat :**		**Épreuve : E6 HCCF** **Date :** **N° jury :**

Capacité : *Exprimer ses aspirations dans une culture commune*

Critères	Exemples d'indicateurs	Évaluation				Note	Observations
		- -	-	+	+ +		
- Engagement dans une production personnelle - Mobilisation de références culturelles	Caractère personnel des éléments proposés Appropriation singulière des supports Cheminement explicité de la démarche expérimentée Correspondances ou références culturelles, des concepts ou des valeurs partageables dans notre société					**/10**	
- Défense d'un point de vue - Maîtrise de la langue orale	Adaptation à la situation de communication Mobilisation d'arguments et de procédés adaptés à la visée Attitude adaptée à l'auditoire : tenue, regard, postures ... Implication et capacité à intéresser et à convaincre Fluidité de l'expression Intonation expressive Rythme adapté à l'exposé Élocution claire Utilisation appropriée des codes de la langue					**/ 10**	
						Note finale :	**/ 20**